

Janvier 2014



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

# Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

## VINGT-HUITIÈME SESSION

Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

### A: RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

24-26 mars 2014

#### I. QUESTIONS LIMINAIRES

- 1) Élection du Président et des vice-présidents et nomination du rapporteur
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

*Voir les points 3 à 7 de la réunion ministérielle, page 5.*

#### II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION

La Conférence régionale réfléchira à l'élaboration de positions régionales sur les questions pertinentes relatives aux politiques et à la réglementation, soit de portée mondiale soit qui ont des incidences sur le mandat et les activités de l'Organisation afin, notamment, d'améliorer la cohérence de l'approche régionale en ce qui concerne ces questions (GRO XXXV 2.b) et elle en rendra compte à la Conférence de la FAO. À cet effet, les points suivants seront examinés:

#### 8) La jeunesse africaine dans le secteur agroalimentaire et le développement rural

Avec 65 pour cent de moins de 35 ans, l'Afrique a la population la plus jeune du monde. Chaque année, 20 millions de jeunes africains entrent sur le marché du travail. Cette abondance démographique peut constituer pour l'Afrique un atout qui dope la croissance ou un poids qui la freine. La population rurale représente 63 pour cent de la population africaine totale et 70 pour cent des habitants des zones rurales dépendent de l'agriculture pour l'alimentation, la nutrition et l'emploi. Actuellement, 60 pour cent des chômeurs du continent ont entre 15 ans et 24 ans et le sous-emploi est généralisé chez les jeunes ruraux.

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*



mj523f

Compte tenu de la gravité du problème, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a proclamé la période 2009-2019 Décennie de la jeunesse. À la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique, les pays membres de la FAO ont demandé à l'Organisation de renforcer ses activités en faveur de l'insertion des jeunes dans les filières agricoles et proposé qu'en 2014 la Conférence régionale porte sur le thème suivant: «La jeunesse africaine et le développement agricole et rural». D'ailleurs, le nouveau cadre stratégique de la FAO tient compte de cette priorité, notamment l'objectif stratégique 3 qui est axé sur la réduction de la pauvreté.

On examinera plus particulièrement la contribution que la FAO peut apporter et le rôle qu'elle peut jouer pour aider les pays membres à élaborer et mettre en œuvre des programmes attractifs qui encouragent la mobilisation de la jeunesse rurale dans le secteur agroalimentaire et contribuent à l'amélioration des revenus en Afrique.

La Conférence recommandera des investissements substantiels dans le secteur agricole, en vue d'améliorer l'emploi des jeunes. Les domaines prioritaires sont les suivants: politiques agricoles favorables à l'insertion des jeunes, promotion des moyens d'aider les jeunes entrepreneurs à se lancer dans la production végétale et animale, foresterie, pêche et activités non agricoles, renforcement des capacités des jeunes (écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes), promotion de la participation des jeunes dans les coopératives, les organisations paysannes et les organisations de producteurs, technologies et innovation dans l'agriculture, apport de valeur ajoutée et accès au marché, et enfin rôle des partenariats public-privé.

#### **9) Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région et exécution du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), avec un éclairage particulier sur les petits exploitants agricoles et l'agriculture familiale**

On analysera les tendances de différents indicateurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région, ainsi que le rôle des investissements, des subventions, des biens publics et des questions de parité hommes-femmes dans le cadre de l'exécution du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), les difficultés et les perspectives des petits exploitants agricoles, l'investissement agricole responsable et enfin, les nouveaux enjeux. On se penchera également sur les mesures prises par les gouvernements dans ces domaines, y compris les mesures issues de diverses initiatives mondiales et de la Conférence de la FAO, afin d'en tirer des enseignements et d'élaborer des pratiques optimales pour la région, sachant que 2014 est l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique et qu'elle a aussi été proclamée Année internationale de l'agriculture familiale.

#### **10) Conclusions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et suivi aux niveaux régional et national**

On examinera les conclusions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en ce qui concerne notamment le Plan d'action dans les pays en proie à des crises prolongées et les principes de l'investissement agricole responsable. On se penchera plus particulièrement sur la question des agrocarburants et de la sécurité alimentaire, notamment en Afrique et dans la perspective du développement après 2015.

### **III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET**

La Conférence régionale recensera les problèmes propres à la région Afrique et les activités prioritaires à prendre en compte lors de l'élaboration des documents relatifs à la planification, au programme et au budget de l'Organisation. Elle émettra des avis à ce sujet et proposera des ajustements aux documents susmentionnés; elle examinera les plans, les programmes et les projets de l'Organisation intéressant la région et émettra des avis à ce sujet; et enfin elle examinera les résultats obtenus par l'Organisation dans la région, en les confrontant aux indicateurs de performance pertinents, ainsi que toute évaluation entrant en ligne de compte (GRO XXXV 2.c-e), et formulera des avis à ce sujet. Dans ce contexte, les deux points suivants seront examinés en vue de leur présentation au Conseil de la FAO:

### **11) Activités prioritaires de la FAO dans la région**

La Conférence régionale examinera dans quelle mesure la FAO a tenu compte dans ses activités des priorités régionales convenues en 2012-2013 et donnera des indications sur les domaines d'activité prioritaires dans la région pour 2014-2015 et 2016-2017. Les débats s'appuieront sur le Cadre stratégique révisé 2010-2019, le Plan à moyen terme 2014-2017 et le Programme de travail et budget 2014-2015 approuvés par la Conférence de la FAO en juin 2013, les priorités et les recommandations des commissions techniques régionales, une synthèse des cadres de programmation par pays et les plans et priorités de partenaires tels que les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé.

### **12) Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Afrique**

L'équipe d'évaluation a procédé à une analyse des principaux domaines d'activité de la FAO en Afrique afin de déterminer les incidences éventuelles des changements apportés dans le cadre du processus de décentralisation sur l'aptitude de l'Organisation à fournir des services aux pays membres. La Conférence régionale examinera les conclusions et formulera des orientations.

### **13) Décentralisation et réseau de bureaux décentralisés**

On examinera les efforts déployés actuellement pour améliorer et renforcer les travaux du réseau de bureaux de pays de la FAO dans la région et on formulera des recommandations en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation au niveau des pays.

## **IV. AUTRES QUESTIONS**

### **14) Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Afrique**

Le programme de travail pluriannuel sera examiné et approuvé en tant que mécanisme dont la mise en œuvre permet de renforcer le rôle des conférences régionales dans le processus de gouvernance et de prise de décisions de la FAO. L'examen portera plus spécialement sur les procédures, les activités, les méthodes de travail, les indicateurs et les objectifs de la Conférence régionale, en sa qualité d'organe directeur.

### **15) Règlement intérieur de la Conférence régionale**

S'ils le jugent nécessaire, les participants examineront les règlements intérieurs des Conférences régionales. Étant donné que les Conférences régionales fonctionnent dans le cadre général des Textes fondamentaux de l'Organisation et peuvent continuer ainsi jusqu'à nouvel ordre, la Conférence régionale pourra, si besoin est, formuler des orientations et des recommandations relatives au règlement intérieur à établir pour adoption lors de la prochaine Conférence régionale.

### **16) Liste des questions qui pourraient être examinées lors de la vingt-neuvième Conférence régionale pour l'Afrique**

### **17) Date et lieu de la vingt-neuvième Conférence régionale pour l'Afrique**

### **18) Questions diverses**

Rédaction, examen et approbation du projet de rapport de la Conférence régionale, pour examen et adoption lors de la Réunion ministérielle.

## NOTES D'INFORMATION<sup>1</sup>

### **Résumé des recommandations des organes régionaux de la FAO**

Les organes régionaux chargés de la foresterie, ainsi que de la faune et de la flore sauvages, de la pêche et des statistiques agricoles se réunissent régulièrement et formulent des recommandations documentées qui sont résumées à l'intention de la Conférence régionale à des fins d'information et d'examen.

### **Rapport relatif aux recommandations formulées à la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique**

Le rapport présente les résultats obtenus en Afrique pendant l'exercice biennal 2012-2013 au titre des quatre priorités régionales, dans le cadre de la suite donnée aux recommandations formulées à la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique.

### **Déclaration et Plan d'action de la réunion de haut niveau sur le thème: «Vers la Renaissance africaine: un partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025 dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine»**

Le document présente le processus qui a précédé et suivi la réunion de haut niveau et les résultats obtenus après la publication de la Déclaration et du Plan d'action visant l'éradication de la faim en Afrique d'ici à 2025. Le document décrit les mesures prises dans le premier groupe de pays.

### **Fonds fiduciaire de solidarité africain pour la sécurité alimentaire**

Le document donne des informations sur le processus de création du Fonds fiduciaire, ses objectifs et les mécanismes qui régissent sa gouvernance et son fonctionnement.

### **Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN-2)**

La CIN-2 est une initiative mondiale de la FAO qui est concrète et qui vise à intervenir en amont sur le plan des politiques pour s'attaquer à la malnutrition dont l'incidence reste intolérablement élevée. La conférence de haut niveau se tiendra du 19 au 21 novembre 2014 au Siège de la FAO, à Rome. Le document doit permettre aux pays membres de mieux comprendre les objectifs et les résultats escomptés de la conférence.

### **Ressources naturelles et transactions foncières**

Les ressources naturelles sont soumises à des pressions de plus en plus fortes parce qu'il faut trouver de nouveaux terrains à cultiver et parce que les terres sont mobilisées par l'expansion urbaine ou sont abandonnées en raison de la dégradation, du changement climatique et des conflits. Or, la demande croissante en produits agricoles va exacerber cette situation, en particulier si, pour répondre à cette demande, les surfaces cultivées sont étendues et différents types de parties prenantes acquièrent de vastes terres. La note d'information intitulée «Ressources naturelles et transactions foncières» porte sur les ressources naturelles (les forêts, la pêche, la faune et la flore sauvages) et les transactions foncières, examine les politiques nationales en matière de gestion des ressources naturelles et d'utilisation des terres et formule des orientations pour que ces politiques soient à la fois intéressantes pour les populations et durables du point de vue de leurs incidences sur les ressources naturelles.

### **La protection sociale dans le secteur agricole**

La protection sociale dans le secteur agricole se compose d'une série d'instruments qui permettent de lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité au moyen d'aides sociales (dispositifs de protection sociale), de systèmes d'assurance sociale (allocations chômage, retraites) et de mesures favorisant l'inclusion sociale (lois sur le droit à l'alimentation). Le document présente les bonnes pratiques en matière de protection sociale qui ont démontré leur efficacité dans la programmation de l'agriculture et donne aussi des orientations et des indications stratégiques en vue d'optimiser la synergie entre la protection

---

<sup>1</sup> Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, faire des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions diverses».

sociale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

### **Note sur la (les) manifestation(s) parallèle(s) et les consultations sous-régionales**

Le document résume brièvement les questions qui seront examinées à l'occasion de la manifestation parallèle consacrée à la jeunesse dans le développement de l'aquaculture et de l'élevage en Afrique, et lors de la table ronde ministérielle qui s'inscrira dans le prolongement de la réunion de haut niveau des dirigeants africains et internationaux sur le thème: «Vers la Renaissance africaine: un partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025 dans le cadre du PDDAA », tenue du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2013, à Addis-Abeba, en Éthiopie. Le document donne aussi des informations sur les consultations sous-régionales. Celles-ci porteront sur la hiérarchisation des besoins des pays et des sous-régions en vue de déterminer les grandes lignes des déclarations que les représentants sous-régionaux prononceront à l'occasion de la Réunion ministérielle.

## **Réunion ministérielle**

**27-28 mars 2014**

### **3) Déclaration du Directeur général**

### **4) Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**

### **5) Déclaration du Président de la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique**

Dans son allocution, le Président de la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique présentera succinctement les résultats des travaux de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO (Rome, 15-22 juin 2013) et de la cent quarante-quatrième session du Conseil de la FAO (Rome, 11-15 juin 2012) sur les questions intéressant la région Afrique.

### **6) Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

Le Président du CSA donnera un aperçu général des principaux résultats des trente-neuvième et quarantième sessions plénières et rendra compte des activités menées en 2012-2013.

### **7) Déclarations des représentants des groupes sous-régionaux sur la hiérarchisation des besoins des pays et des sous-régions**

Les représentants des groupes sous-régionaux prononceront des déclarations résumant les résultats des consultations sous-régionales tenues le mercredi 26 mars 2014.

## **Examen et approbation du rapport de la Conférence**

Le projet de rapport de la Conférence régionale qui aura été élaboré, débattu et validé pendant la Réunion des hauts fonctionnaires sera examiné et approuvé. Les débats porteront sur les points suivants:

- i) Questions relatives aux politiques et à la réglementation;
- ii) Questions relatives au Programme et au budget;
- iii) Autres questions.

Le document sera présenté par le rapporteur.

**Table ronde ministérielle**

La table ronde ministérielle s'inscrira dans le prolongement de la réunion de haut niveau des dirigeants africains et internationaux sur le thème: «Vers la renaissance africaine: un partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025 dans le cadre du PDDAA». Cette table ronde ministérielle permettra d'échanger les connaissances sur les mesures qui ont été prises pour vaincre la faim en Afrique et portera notamment sur le Fonds fiduciaire de solidarité africain, la synergie entre les stratégies continentales mises en œuvre actuellement et la promotion de l'emploi des jeunes dans le secteur agroalimentaire, la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN-2), et la protection sociale dans le secteur agricole.

Outre les sujets mentionnés précédemment, les participants à la table ronde examineront les diverses stratégies permettant à la Conférence de contribuer à l'élaboration des politiques et des programmes nécessaires pour une mise en œuvre concrète.